



Procès-verbal du conseil d'administration du Transport collectif de la MRC de Montmagny tenu par zoom le mardi 23 février 2021 à 16 h 30

---

**Personnes présentes :**

Donald Gilbert, président

Réjean Cliche, trésorier

France Marois, administratrice

Atossa Reyhani, administratrice

Lise Robert, invitée

Daniel Racine, vice-président

Denise Laprise, secrétaire

Sylvie Boulet, administratrice

Claude Doyon, invité

Donald Veilleux, directeur général

**Ordre du jour**

**1. Vérification du quorum et ouverture officielle de la rencontre**

Constatant que le quorum est atteint, le président, Donald Gilbert, déclare l'assemblée officiellement ouverte à 16 h 36.

Le président présente ensuite les deux personnes invitées, Monsieur Claude Doyon, maire de St-Fabien-de-Panet et Madame Lire Robert, conseillère à St-Just-de-Bretenières et employée de Bois Daaquam. Madame Robert se joindra à la réunion un peu plus tard, étant encore à son travail.

**2. Lecture et adoption de l'ordre du jour.**

Le président fait la lecture de l'ordre du jour. Denise Laprise propose que le point 12 soit ramené au point 2.1. Madame Laprise demande également d'ajouter en 4.5 « *Analyse et recommandations suite à la question de privilège* ».

**Résolution 2021-02-23-1**

Il est proposé par Sylvie Boulet, appuyée par France Marois, que l'ordre du jour modifié soit accepté.

Adopté à l'unanimité.

**2.1 Acceptation des deux invités comme administrateur**

**Résolution 2021-02-23-2**

Il est proposé par Denise Laprise, appuyée par Atossa Reyhani, que Monsieur Claude Doyon et Madame Lise Robert soit acceptés comme administrateurs.

Adopté à l'unanimité.

**3. Lecture et adoption du procès-verbal du CA du 26 janvier 2021.**

Tous les administrateurs ayant reçu le procès-verbal depuis plusieurs jours et ayant fait la lecture de celui-ci, le président demande une proposition pour l'acceptation. Denise Laprise s'y oppose, disant qu'elle a fait parvenir une « version corrigée » aux administrateurs et que c'est sa version qui devrait être acceptée comme procès-verbal.

S'en suit un échange entre Madame Laprise et Monsieur Gilbert. Suite à cet échange, ce dernier annonce qu'il démissionne et quitte la rencontre.

Suite à la démission et au départ du président Donald Gilbert, c'est le vice-président, Daniel Racine, qui préside la suite de la rencontre

#### **Résolution 2021-02-23-3**

Il est proposé par Denise Laprise, appuyée par Sylvie Boulet, que le procès-verbal modifié soit accepté.

Adopté à l'unanimité.

#### **4. Suivis du procès-verbal du 26 janvier 2021**

**4.1-** Le dg informe les administrateurs que la pub pour l'album des finissants de l'École St-Paul a été faite et envoyée à l'école

**4.2-** Le dg informe les administrateurs que le journal des transactions de décembre 2020 a été envoyé aux administrateurs, tel que demandé lors du dernier CA

**4.3-** Le dg informe les administrateurs que la *Politique des conditions de travail de TCA* a été révisée suite aux commentaires des administrateurs et déposée pour approbation à ce CA

**4.4-** Le dg informe les administrateurs que le paiement de notre adhésion à la Chambre de Commerce a été effectué

**4.5-** Nouveau point ajouté à l'ordre du jour à la demande de Denise Laprise : *Analyse et recommandations suite à la question de privilège*

Mme Laprise informe les administrateurs qu'elle a un document de 5 pages à leur lire, mais en l'absence du dg. Les administrateurs s'entendent pour permettre à Mme Laprise de procéder à la lecture de son document mais en la présence du directeur général. Le président d'assemblée demande à Mme Laprise d'essayer de s'en tenir à une dizaine de minutes de présentation.

En résumé, la présentation de Mme Laprise comprend trois volets principaux :

- Une présentation de son implication au développement du transport collectif depuis les débuts de l'organisation;
- Les problèmes de gestion des ressources humaines et du manque d'opportunité en matière de développement de notre organisation qu'elle attribue au directeur général;
- Les recommandations et engagements qu'elle propose
  - Sa démission à titre de secrétaire;
  - Travailler à la prise de connaissance de différents programmes pour lesquels TCA devrait profiter;
  - La prise en charge du transport collectif et adapté par la MRC de Montmagny pour son territoire.

Après la lecture de son document de 5 pages, le président d'assemblée remercie Mme Laprise, mentionne qu'on prend acte de ses recommandations.

Aucune question ni aucun commentaire ne sont émis par les administrateurs.

**Rappel :** Entendant des voix et commentaires d'une personne externe au conseil d'administration, le président d'assemblée mentionne que la réunion est réservée aux administrateurs et demande de ne pas avoir d'interférence de personne autre que ceux-ci.

## 5. Correspondance reçue ou émise depuis le dernier CA du 26 janvier

- 5.1 Résolution par courriel pour le renouvellement de notre adhésion à l'UTACQ pour 2021
- 5.2 Courriel du dg aux municipalités du Sud pour une plus grande représentation au CA
- 5.3 Document questions-réponses sur le PAUTC reçu de l'UTACQ
- 5.4 Billet du médecin pour Patricia Boulet

## 6. Ressources humaines

### 6.1 Patricia Boulet

Le dg informe les administrateurs que Madame Boulet sera en arrêt de travail pour huit autres semaines. On retrouve sur le billet du médecin la note : «le CA et son président ne la supportent pas».

Une recherche devra être faite au sujet de la responsabilité de l'organisme en ce qui a trait à la facturation de la contribution de l'employé en période d'arrêt de travail.

### 6.2 Mayabassim

Le répartiteur est présentement en télétravail et la direction est fort satisfaite de son travail.

## 7. Trésorerie

### 7.1 Liste des chèques plutôt que le grand livre pour les CA ?

Le dg demande aux administrateurs si ceux-ci préfèrent recevoir la liste des chèques émis depuis le dernier CA ou encore le grand livre. Un administrateur mentionne que la liste des chèques n'inclut pas les dépenses payées par versement direct. Le dg explique que ce sont les dépenses répétitives (loyer, salaires, assurances, etc.) qui sont payées par versement direct, lesquels apparaissent sur les relevés bancaires mensuels. En combinant la liste des chèques et le relevé bancaire, les administrateurs ont accès à toutes les dépenses payées durant le mois.

#### **Résolution 2021-02-23-4**

Il est proposé par Sylvie Boulet, appuyée par France Marois, que les administrateurs reçoivent les deux documents.

Adopté à l'unanimité.

### 7.2 Volet collectif

- Approbation des états financiers de novembre et décembre 2020 (suite à l'envoi du journal des « transactions » aux administrateurs pour ces deux mois)

#### **Résolution 2021-02-23-5**

Il est proposé par Sylvie Boulet, appuyée par Réjean Cliche, que les états financiers de novembre et décembre 2020 soient acceptés tels qu'ils ont été présentés.

Adopté à l'unanimité.

- États des résultats comparatifs de janvier 2021, conciliation bancaire janvier 2021.

**Résolution 2021-02-23-6**

Il est proposé par Réjean Cliche, appuyée par Atossa Reyhani, que les états financiers de janvier 2021 soient acceptés tels qu'ils ont été présentés.

Adopté à l'unanimité.

**7.3 Volet adapté**

- Approbation des états financiers de novembre et décembre 2020 (suite à l'envoi du journal des « transactions » aux administrateurs pour ces deux mois)

**Résolution 2021-02-23-7**

Il est proposé par Sylvie Boulet, appuyée par France Marois, que les états financiers de novembre et décembre 2020 soient acceptés tels qu'ils ont été présentés.

Adopté à l'unanimité.

- États des résultats comparatifs de janvier 2021, conciliation bancaire janvier 2021.

**Résolution 2021-02-23-8**

Il est proposé par Réjean Cliche, appuyée par Atossa Reyhani, que les états financiers de janvier 2021 soient acceptés tels qu'ils ont été présentés.

Adopté à l'unanimité.

**7.4 Statistiques des transports de janvier 2021**

Le dg informe les administrateurs que 507 transports ont été effectués en transport collectif en janvier (dont 359 par Taxi-500) et qu'il y a eu 71 transports en adapté.

**8. Révision de la Politique des conditions de travail, version modifiée suite au dernier CA**

**Résolution 2021-02-23-9**

Il est proposé par Réjean Cliche, appuyée par France Marois, que la *Politique des conditions de travail de TCA* soit acceptée telle que présentée.

Adopté à l'unanimité.

**9. Projet : développement de forfaits vélos-hébergement dans le Sud et le Nord**

Le dg explique qu'il souhaiterait développer des forfaits vélos – hébergement pour permettre aux citoyens de la MRC de découvrir les beautés de celle-ci. Par exemple, les citoyens du Nord pourraient aller découvrir le Sud et y dormir quelques nuits. L'inverse serait vrai également pour les citoyens du Sud désirant découvrir Montmagny et les environs.

Ce service n'entraînerait aucun coût additionnel pour TCA

**10. Varia**

**10.1 Entente avec des « bénévoles » pour des transports particuliers ?**

Considérant que le transport de personnes est soumis à une réglementation, même si l'idée d'utiliser des bénévoles pour des courts transports là où il ne semble pas avoir de services est attrayante, il faut d'abord vérifier l'aspect légal avant de mettre de l'avant un tel service.

**10.2 Pub pour l'album de finissants de St-Paul**

Le dg présente la pub qui a été développée pour l'album de finissants.

**10.3 Pub pour les municipalités du Sud**

Le dg présente la pub qui a été développée pour les municipalités du Sud

**10.4 Projet de Camp de jour pour les 8 – 12 ans du Sud de la MRC (confidentiel)**

Le dg explique que la MRC a dans ses cartons un projet de Camps de jour pour les 8 – 12 ans du Sud de la MRC. Considérant le besoin de déplacer les jeunes pour qu'ils profitent d'un camp de jour dans certaines portions du territoire et considérant qu'en 2020, il n'y a pas eu de transport pour les camps de jour, ce qui a fait baisser énormément l'utilisation du Transport collectif, les administrateurs sont en accord pour que le DG planifie un projet avec la MRC afin de faire passer la réduction des coûts de transport de 10% à 25% pour les terrains de jeu pour l'ensemble du territoire tout en s'assurant que le budget de TCA le permette.

**10.5 Tentative de date pour la prochaine AGA (avant le 30 avril)**

Selon les règlements généraux de TCA, l'organisme a 4 mois après la fin de son année financière pour tenir son AGA. Exceptionnellement en 2020 (COVID), l'AGA a été tenue au début septembre. Le dg vérifiera avec notre auditeur Mallette pour connaître la date de la disponibilité de nos états financiers. Ceux-ci devront d'abord être approuvés par le CA avant d'être présentés en AGA. À suivre lors du prochain CA.

**10.6 Les CA pourraient-ils débiter à 18 h plutôt que 16 h 30 ?**

Considérant que la nouvelle administratrice, Madame Lise Robert, ne peut être disponible à 16 h 30 pour des raisons professionnelles, les administrateurs conviennent de désormais commencer les CA à 17 h 30 lorsqu'ils sont en zoom et à 18 h en présentiel. De plus, lorsque les CA seront en présentiel, les administrateurs sont accord pour une alternance de la tenue des CA entre le Nord et le Sud de la MRC.

**10.7 Augmentation de salaire (en %) pour 2021**

**Résolution 2021-02-23-10**

Il est proposé par Claude Doyon, appuyé par Lise Robert, que TCA accorde une augmentation de salaire de 2% pour 2021 à son personnel. Cette augmentation est basée sur un taux utilisé par la MRC pour ses conditions salariales.

Adopté à l'unanimité.

**10.8 Audit de fin d'année : honoraires plus élevés en raisons des complications dues à la COVID et l'instauration du Programme d'aide d'urgence...**

Le directeur général explique aux administrateurs que les honoraires prévus dans la soumission de Mallette pour l'audit de fin d'année risquent d'être plus élevés en raison

de la complexité du Programme d'aide d'urgence en transport collectif (PAUDTC) mis en place par le MTQ et les subventions en tranches qui en découlent.

#### **10.9 Dossier SOFIL**

Le dg explique que la demande d'aide financière pour l'achat et l'installation d'un support à vélos dans le cadre du programme SOFIL suit son cours, mais que c'est très long. La demande a été faite en juin 2020 et le dg a reçu un courriel en février 2021 disant que le projet était admissible, mais que ça prenait une résolution de la MRC (celle du CA n'était pas suffisante), plus les plans et devis, plus un protocole d'entente avec le transporteur, etc. La résolution de la MRC est à l'ordre du jour de la rencontre des maires du 9 mars.

#### **10.10 Renouvellement du contrat avec Lapointe**

Ce sujet est reporté à la prochaine rencontre du CA.

#### **10.11 Subventions hors-territoire**

Le dg explique qu'avant son arrivée en poste en mars 2019, TCA ne s'était jamais prévalu du programme de subventions hors-territoire en transport adapté. Une demande a donc été faite pour 2018, ce qui a résulté en une subvention de 23 800 \$. La subvention fut de 38 800 \$ pour 2019 pour un total de 62 600 \$ pour les années 2018 et 2019. Les demandes d'aide dans le cadre de ce programme se poursuivront pour 2020 et les années subséquentes.

### **11. Prochaine rencontre**

La prochaine rencontre aura lieu le mardi 30 mars, à 17 h 30 (zoom) ou 18 h (présentiel).

### **12. Levée de la réunion**

#### **Résolution 2021-02-23-11**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Sylvie Boulet, appuyé par Claude Doyon, de lever l'assemblée à 18 h 28.

Adopté à l'unanimité